



Département du JURA
Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 06 décembre 2023

Présents : Mr Cédric IVANES, Mr Moïse POLYDAMAS, Mr Sébastien PILLOT, Mr Nicolas TONNELIER, Mr Sébastien JOUILLEROT, Mr Hervé Bôle, Mme Ghislaine JUY, Mme Françoise GILLET, Mme Emilie ROTH DIT BETTONI

Absents : Mr Gilles LAVRY

Secrétaire de Séance : Mr TONNELEIR Nicolas

Début de la séance : 19h19

+ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 02 novembre 2023

Approbation à l'unanimité.

+ DELIBERATION 053-2023 : SIEVO

Mr le Maire expose qu'il a été désigné en début de mandat représentant de la commune au comité du syndicat des eaux et Mr Bôle suppléant. Ne pouvant se rendre que très rarement au conseil syndical, il propose de passer Mr Bôle en représentant titulaire, suppléer par Mme Juy Ghislaine.

Approuvé à l'unanimité.

+ DELIBERATION 054-2023 : Subvention classe de neige Gendrey

Mr le Maire expose la demande de subvention de 60 euros reçu par l'école primaire de Gendrey pour la classe de neige à Lamoura des enfants de CE2-CE1. Un enfant d'Ougney est concerné. Mr le Maire propose d'accepter cette subvention.

Approuvé à l'unanimité.

+ DELIBERATION 055-2023 : Cross des écoles

Mr le Maire expose que le cross des écoles a bien eu lieu et que les enfants scolarisés à Ougney ont courus au total 390 tours, pour un montant de 195€. Un conseiller propose d'arrondir la somme à 200€, le conseil municipal approuve ce montant.

Approuvé à l'unanimité.

+ DELIBERATION 056-2023 : Subvention Lavoir

Mr le Maire expose que le Lavoir doit subir plus de travaux que prévus initialement et demande aux conseillers l'autorisation d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir des subventions.

Approuvé à l'unanimité



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

DELIBERATION 057-2023 : Devis Lavoir

Mr le Maire expose le devis du Lavoir d'un montant de 15 596.40€ de la SAS Sancey. Ce devis vient en complément du précédent devis validé au dernier conseil. En effet, lors du changement de la gouttière du Lavoir, l'entreprise, accompagnée d'un conseiller a pu constater que plusieurs tuiles du Lavoir sont complètement fichues et d'autres menacent de tomber, la couverture doit donc être remplacée. Il a également été constaté que le Lavoir penche dangereusement du côté du City Stade et menace de s'écrouler. Pour finir certains poteaux sont fissurés, voir pourries. Il est nécessaire d'effectuer des travaux rapidement, pour éviter tout accident. De plus, le Lavoir reste un élément important de notre patrimoine que nous ne pouvons pas détruire.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 058-2023 : Journée solidarité

Mr le Maire expose que la journée de solidarité n'a jamais été instaurée dans notre commune. Il est donc nécessaire de prévoir les modalités d'accomplissement de cette journée dans la collectivité. Il propose que cette journée soit effectuée de la manière suivante : répartition au fil de l'année des heures à accomplir à partir du 01/01/2024. Les heures à accomplir seront proratisées en fonction du temps de travail et seront faites sur des heures complémentaires.

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION 059-2023 : ENR

Mr le Maire expose qu'à la suite de la loi pour l'accélération du déploiement des énergies renouvelables en France, la commune doit voter des zones qui potentiellement pourront accueillir des énergies renouvelables avant la fin de l'année. Le délai étant court et le manque d'information notamment sur le type d'énergie pouvant être déployées, Mr le Maire propose dans un premier temps de ne pas voter de zone pour le moment.

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATION 060-2023: Sibaltan

Mr le Maire expose qu'il a reçu la demande d'installation d'un nouveau Food truck sur la commune. Il s'agit du Sibaltan, qui fait de la cuisine asiatique. Il sera présent tous les jeudis soir les semaines paires. Un droit de place va lui être demandé, pour un montant de 40 €.

Approuvé à l'unanimité.



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

QUESTIONS DIVERSES

- **Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat** : une prime exceptionnelle peut être accordée aux employés de la commune, après avis du Comité Social Territorial. Le conseil municipal décide d'accorder la prime aux agents, à raison du montant maximum. Ce montant sera proratisé en fonction du temps de travail de chaque agent. Une délibération sera prise pour valider cette prime dès réception de l'avis du CST.
- **Restaurant** : Le cuisiniste travail actuellement sur les plans de la future cuisine, quelques changements seront faits dans la disposition, notamment les toilettes seront déplacées. Une décoratrice d'intérieure travaille également sur la future décoration de la salle de restauration.
- **Cantine** : La cantine à Ougney a ouvert le lundi 4 décembre 2023. 45 enfants y mangeront, cela concerne les enfants des classes de CP à CM2 inscrits au périscolaire. La clôture derrière la MTL a été installée afin que les enfants puissent profiter de l'extérieur dès que le temps le permettra. Le lave-vaisselle en place depuis 1984 va être remplacé, car celui-ci ne sèche plus du tout la vaisselle.
- **PLUi** : Nous avons reçu les dates de l'enquête publique, le commissaire enquêteur sera présent sur notre commune le mardi 9 janvier 2024 de 14h00 à 17h00. Si vous n'êtes pas disponible ce jour, vous pourrez vous rendre lors d'une autre permanence sur les communes concernées par le futur PLUi de Jura Nord.
- **Salon des maires** : Mr le Maire et le secrétaire se sont rendus au Salon des maires à Paris au mois de novembre. Plusieurs concepts ont retenu leur attention :
 - Tchao Mégot : recyclage des filtres de cigarettes afin de les dépolluer et de leur donner une seconde vie (isolation, doudoune). Cependant, la commune doit déboursier 280€ HT minimum pour faire dépolluer les filtres qu'elle aura récoltés, et doit encore payer un prix conséquent pour l'achat de doudoune ou isolant. L'idée ne sera donc pas retenue.
 - Désherbage : un nouveau désherbeur n'utilisant que 6% de gaz lors de son utilisation, ce que permettrait à la commune d'économiser sur l'achat de désherbant trop couteux. Une démonstration gratuite peut être faite par la société. Nous sommes actuellement dans l'attente d'un rendez-vous.
 - Utilitaire électrique : l'employé communal utilise sa voiture personnelle pour les besoins de la commune, il semble utile d'investir dans un petit utilitaire notamment en termes de responsabilité et d'assurance.
 - Sol en résine : Sol perméable qui permet l'écoulement de l'eau pour pallier les problèmes de petites inondations. Ce sol pourrait être envisagé pour plusieurs endroits de la commune... Cependant, ce sol reste très cher à l'achat.



Département du JURA Canton d'AUTHUME

.....MAIRIE DE OUGNEY.....

- **Boom des enfants** : 41 enfants inscrits et 37 parents. La boom s'est déroulée dans la joie et dans la bonne humeur. Les enfants ont pu rencontrer le Père-Noël venu leur rendre une petite visite.
- **Le repas des anciens** a eu lieu ce dimanche avec 32 personnes inscrites.
- L'agence postale d'Ougney sera ouverte le samedi **23 décembre 2023**.
- Fermeture de l'agence postale d'Ougney pour congés du **28 décembre 2023 inclus au 15 janvier 2024 inclus**. Pendant cette période toutes les instances (colis, lettres recommandées...) seront disponibles à l'agence postale de Pagny.
- Pour faciliter le travail des facteurs, il est demandé aux habitants d'Ougney de noter sur leur boîte à lettres, les noms et prénoms de toutes les personnes qui résident avec eux.

Séance clôturée à 20h38

Le secrétaire de séance
Tonnelier Nicolas

Mr le Maire
IVANES Cédric

